



Centre Régional de la Propriété Forestière
OCCITANIE

Auzeville-Tolosane, le 20 février 2019

Mairie de LAGARDE-FIMARCON
Au Village
32 700 LAGARDE-FIMARCON

REÇU LE 27 FEV. 2019

N/Réf. : 91/L61

Objet : Avis concernant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de LAGARDE FIMARCON

Madame le Maire,

Nous avons bien reçu le projet de PLU de la commune de LAGARDE FIMARCON que vous vous avez fait parvenir, dont l'examen nous conduit à formuler un **avis favorable**.

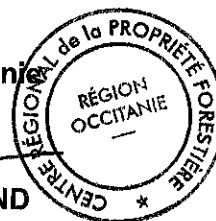
La commune est très peu boisée. Les bois se situent principalement sur les versants d'affleurements calcaires prenant la forme de bandes boisées sur des versants à faibles potentialités forestières ou le chêne pubescent est dominant. Dans ce contexte de boisements rares et morcelés, le classement des espaces boisés au titre de l'article L130-1 du code de l'urbanisme apparaît approprié.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler le rôle du Centre Régional de la Propriété Forestière, organisme public chargé de développer, d'orienter et d'améliorer la gestion durable de la forêt privée. Vous trouverez plus de renseignements concernant nos missions et nos actions sur notre site internet : <https://occitanie.cnpf.fr/>.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir, Madame le Maire, mes sincères salutations.

Le Directeur
du CRPF Occitanie

Pascal LÉGRAND



Siège
Maison de la Forêt - 7 chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél : +33 (0)5 61 75 42 00

Site de Montpellier
378 rue de la Galéra
34090 MONTPELLIER
Tél : +33 (0)4 67 41 68 10

e-mail : occitanie@cnpf.fr - Site Internet : <https://occitanie.cnpf.fr/>

DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

